

Commission : Discipline
Date : 25 11 2021

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	21 11 2021	LINARS ES	5 matches de suspension	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	50 €
D1	21 11 2021	SAINT MICHEL CS	5 matches de suspension	Art. 10 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	50 €
D2	20 11 2021	SUD CHARENTE FC	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
D2	20 11 2021	MONTMOREAU AJ	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
D2	21 11 2021	MANSLE CR	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
D2	13 11 2021	RUFFEC STADE	5 matches de suspension	Art. 13.1 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	15 11 2021	50 €
D3	20 11 2021	FONTAFIE FC	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €

D3	21 11 2021	ANG. BASSEAU JS	5 matches de suspension	Art. 13.1 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	50 €
D4	20 11 2021	NANTEUIL/VERTEUIL ENT.	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
D4	20 11 2021	NANTEUIL/VERTEUIL ENT.	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
D4	21 11 2021	PUYMOYEN AS	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	80 €
D4	21 11 2021	ST SEVERIN PALL. ENT.	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
U15	20 11 2021	ROUILLAC G.J.	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €
U15	20 11 2021	CHASSENEUIL US	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	22 11 2021	37 €

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON